

Calendrier pour l'année universitaire 2021-2022

Qui ?	Modalités	dates	
		pour un départ au 1 ^{er} semestre	pour un départ au 2 nd semestre
étudiants	Dépôt du dossier de candidature dans les services identifiés au sein des structures (voir "Où déposer son dossier")	du 03/05 au 03/06 2021	du 04/10 au 29/10 2021
composantes formation	Instruction des dossiers de candidature pour la commission d'évaluation	du 03/05 au 03/06 2021	du 04/10 au 29/10 2021
	Organisation et tenue de la commission d'évaluation	du 04/06 au 18/06 2021	du 02/11 au 19/11 2021
	Notification des décisions aux étudiant(e)s	dans les 10 jours suivant la tenue de la commission	
étudiants / composantes formation	Signature des contrats pédagogiques pour les projets de départ en césure acceptés	du 21/06 au 10/09 2021	du 22/11/2021 au 29/01/2022
étudiants	Formulation des demandes de recours (pour les projets de départ en césure refusés). <i>Les recours sont à adresser par mail à l'attention du Président à : cesure@u-bordeaux.fr</i> attention veiller à utiliser votre messagerie institutionnelle (prenom.nom@etu-u-bordeaux.fr) afin que votre demande soit recevable par l'administration	du 21/06 au 02/07 2021	du 22/11 au 03/12 2021
MAOIP	Organisation et tenue de la commission de recours centrale. Notification par écrit, de la décision à l'étudiant(e) et au(x) service(s) identifié(s).	du 05/07 au 16/07 2021	du 06/12 au 10/12 2021
étudiants / composantes formation	Signature des contrats pédagogiques pour les projets de départ en césure acceptés suite à la commission de recours.	du 19/07 au 10/09 2021	du 13/12/2021 au 31/01/2022
FERMETURE ADMINISTRATIVE DE L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX		du 29/07/2021 au 18/08/2021	du 24/12/21 au 02/01/22